Dietus et Hardiquest sont victimes de crevaisons. Ils ne sont donc plus que 12 !

La grande foule

Voici Béthune et ses pavés ;la foule à partir de cette ville augmente sans cesse. Tout le pays minier, de Bruay à Auchy-les-Mines, en passant par Beuvry-Cambrin, etc., s'est donné rendez-vous sur les bas-côtés de la route. Sur la route aussi malheureusement et les motocyclistes et automobilistes viennent sans cesse grossir la caravane déjà bien nombreuse pourtant.

C'est un véritable travail que de se frayer un passage parmi cette cohorte de bolides dont certains conducteurs ne peuvent émettre la prétention de rivaliser avec un Divo, un Benoist et un Chiron !

Avec les pavés, nous voyons l'humeur combattive des Belges augmenter, c'est tout d'abord Félicien Vervaecke, qui place quelques démarrages, puis Romain Maes et le résultat ne se fait pas attendre ; Rijckh donne des signes de fatigue et décèle à plusieurs reprises ; mais quelques trottoirs cyclabes lui permettent de revenir. Pourtant entre Vieres et Fournes il est lâché définitivement.

Speicher et Magne s'affairent

Le champion du monde et son compère Magne sont en grande forme. Ils le montrent en prenant après Fournes, très souvent, la tête du peloton.

Le train n'est pourtant pas très rapide, 30 à l'heure environ, mais la course est vraiment pénible, à cause du vent et des pavés Et les kilomètres accumulent encore la fatigue de certains. Voici Louviot qui, brusquement est écœuré par le train et qui laisse filer ses camarades,

Martano est lâché

A Haubourdin c'est au tour de Martano. Disons immédiatement que le champion transalpin, n'est pas lâché sur sa valeur, seul un accident mécanique le force à mettre pied à terre. Il emprunte un vélo à un cycliste du cru et repart... mais ne rejoindra pas. Quelques centaines de mètres plus loin Morelli et Stettler sont également lâchés, sur un démarrage de Speicher.

Le retour d'Archambaud

Que se passe-t-il derrière ce premier peloton?

Le gros des troupes a fini par sentir le danger et nombreux sont les hommes qui se sont élancés seuls à la poursuite de Speicher et compagnie.

Nous notons les beaux retours de Lapébie, Archambaud, Jean Bidot, Gyssels et Canardo.

Archambaud notamment est littéralement déchaîné.

Tel nous l'avions vu l'an dernier, courbé sur sa machine, tête « dans le guidon », filer seul vers la victoire, tel aujourd'hui il roule à quarante à l'heure sur les pavés lillois.

A peine le peloton a-t-il traversé Lille, mené par Sylvère Maes qui enlève la prime de 1.000 francs offerte par la Municipalité, à peine la caravane s'est-elle frayée un passage à travers la foule énorme des sportifs et a-t-elle atteint la sortie de la capitale des Flandres..., qu'un petit bonhomme, hurlant au milieu des voitures surgit soudain et rejoint le peloton: c'est Archambaud!

Vers l'arrivée

On est bien obligé de reprendre encore le qualificatif d'énorme pour parler de la foule qui se presse de façon continue de La Madeleine à l'Hippodrome des Flandres. Impossible d'évaluer le nombre des sportifs qui acclament les survivants de la bataille... Un dernier virage... et le peloton pénètre sur la piste du vaste stade.

La lutte se circonscrit entre Speicher et le rapide Romain Maes et c'est par une petite demi-roue, après un magnifique coude à coude, que le champion du monde remporte la victoire.

(*Lire la suite en* VIE SPORTIVE).

Le projet en faveur de la marine marchande devant le Sénat

Paris, 3 juillet. — La séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. Jeanneney.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi adoptée par la Chambre tendant à la création de mesures de protection en faveur de la marine marchande en vue de diminuer le chômage qui frappe gravement la flotte de commerce française, les marins français ainsi que les travailleurs des industries maritimes, des établissements maritimes et des ports.

M. Rio, rapporteur de la Commission de la Marine, justifie le vote du projet.

M. William Bertrand défend le projet. La loi est attendue plus encore des petits que des grands, depuis deux ans. Ne les faites pas attendre davantage. Je puis vous dire avec quel calme les marins gardent confiance en nous. Que la sympathie du Sénat réponde à cette confiance et à cette patience.

M. Rio, rapporteur général de la Commission de la Marine, insiste à nouveau pour le vote de la proposition de loi.

M. Gaston Doumergue qui est venu s'asseoir dès le début du débat, aux côtés du ministre de la Marine marchande, vu lui prêter le concours de sa haute autorité. Ne laissons pas mourir, croyez-moi, dit-il, ce qui vit encore dans notre pays. Si notre marine devait désarmer, il faudrait, plus tard, dépenser des milliards pour lui rendre son activité. Je vois l'ensemble des activités de notre pays. Je pense à toutes et je vous demande de consentir ce sacrifice. Il est nécessaire. J'ai voulu appeler votre sollicitude sur une situation pénible. Puisse mon appel avoir été entendu.

Le renvoi à la Commission est prononcé au scrutin public par 198 voix contre 90, sur 288 votants.

Le passage à la discussion des articles est ordonné.

Les articles 1 à 15 sont adoptés.

Le Sénat décide de se réunir mercredi à 15 heures. La séance est levée à 19 h.50.

« La guerre microbienne est possible, mais bornée » déclare le professeur Trillat

Paris, 3 juillet. — La guerre microbienne est-elle possible ? a demandé un collaborateur du *Journal* au professeur Trillat, de l'Institut Pasteur, à propos des récentes révélations de M. Wickham Steed ?

Le professeur Trillat a répondu :

« Elle est très possible, mais elle est très bornée. Pour qu'elle réussisse, il faut, en effet, un ensemble de conditions qui ne se trouvent pas réunies en tout temps. La vie des germes dans l'air dépend de la pression barométrique, de la température, de l'humidité, de l'électricité atmosphérique, du vent, de la composition chimique de l'air.

» Si l'on ajoute que ces facteurs jouent aussi un rôle dans la résistance des individus aux infections, on voit que le danger des attaques microbiennes peut varier dans de grandes limites ».

Et cela est de nature à nous rassurer après les récentes révélations d'un journal anglais.

— La Banque Bonnier, de Nîmes, qui vient de suspendre ses paiements, laisse un passif supérieur à 10 millions.

Les événements d'Allemagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le général Fritsch aurait menacé de faire arrêter Hitler si la répression ne cessait pas

On mande de Berlin au *Telegraf*, qu'au cours d'une entrevue mouvementée, le général Fritsch, commandant en chef de la Reichswehr aurait menacé d'arrêter Hitler s'il n'ordonnait pas sur-le-champ la cessation des exécutions capitales sans jugement.

M. Hitler aurait ensuite eu une longue conversation avec le général Goering et M. Goebbels à l'issue de laquelle le général Goering se serait présenté chez le général Fritsch qui aurait refusé de le recevoir.

La « liste officielle » des exécutions sera-t-elle publiée ?

Une liste officielle des exécutions avait été annoncée. On apprend maintenant qu'elle ne sera pas publiée, ou que sa publication sera retardée.

Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut faire abstraction du vocabulaire des communiqués officiels et se demander si les circonstances d'un pittoresque douteux que l'on a mises en avant, n'étaient pas destinées à frapper l'imagination populaire et lui cacher la gravité de la situation.

L'évêque catholique de Berlin et le chef d'état-major de la Reichswehr n'ont pas été fusillés

Berlin, 3 juillet. — Contrairement à des bruits répandus à l'étranger, l'évêque catholique de Berlin, le chef d'état-major de la Reichswehr, le général von Fritch ; le préfet de police de Potsdam, et beaucoup d'autres personnalités, dont des princes de Hohenzollern et des chefs nationaux socialistes qui ont été mis en cause, n'ont pas été passés par les armes.

Où est M. Otto Strasser ?

Prague, 3 juillet. — D'après des renseignements qu'il a été impossible de vérifier, M. Otto Strasser, l'un des anciens chefs de l'opposition nazi en Allemagne, émigré en Tchécoslovaquie depuis quelques mois, et auteur d'une brochure intitulée : « La deuxième révolution en marche », aurait quitté récemment la Tchécoslovaquie. D'aucuns prétendent qu'il aurait fait un voyage en Allemagne et serait rentré à Prague samedi ; d'autres assurent qu'il est absent de Prague.

Hitler va convoquer le Reichstag

Vienne, 3 juillet. — On mande de Berlin que le chancelier Hitler aurait l'intention de convoquer le Reichstag pour le début du mois d'août, en vue de se faire donner de nouveaux pleins pouvoirs.

Comment furent assassinés le général Schleicher et sa femme

Berlin, 3 juillet. — Voici dans quelles circonstances serait mort le général von Schleicher, ancien chancelier du Reich.

Dans la soirée de vendredi, le général avait donné un dîner intime dans sa villa de Neubabelsberg. Au cours du dîner, le général s'entretint avec ses hôtes avec son entrain habituel.

Un des invités attira son attention sur les dangers qu'il pouvait courir et lui demanda pourquoi il n'avait pas quitté l'Allemagne, à l'exemple de l'ex-chancelier Bruning.

Le général répondit simplement :

— Un officier prussien ne fuit pas.

Le samedi matin, une automobile s'arrêta devant la villa. Un des deux automobilistes descendit. Le conducteur resta au volant. Le général se trouvait dans son salon avec Mme von Schleicher. Le visiteur fut introduit ; presque aussitôt, on entendit plusieurs coups de feu. Le visiteur sortit de la maison en courant et reprit sa place dans la voiture qui démarra aussitôt à vive allure.

Toute la scène n'avait duré que quelques instants. Le général von Schleicher avait été tué net. Mme von Schleicher, grièvement blessée à l'abdomen, est morte pendant son transport à l'hôpital.

La belle-fille du général von Schleicher, âgée d'une quinzaine d'années, eut un choc nerveux dont elle n'est pas encore remise.

L'exécution d'Ernst et de Roehm

On donne les détails suivants sur l'exécution de Karl Ernst, chef supérieur des sections d'assaut de Berlin et du Brandebourg :

A la suite de son arrestation à Bremerhaven, où il voulait s'embarquer à destination des Baléares, Ernst fut transporté à Berlin en avion et conduit à l'ancienne Ecole des Cadets de Litchterfelde, près de Berlin. Ernst fut roué de coups par les membres des sections spéciales, puis entraîné au pied d'un mur. L'ordre d'exécution était donné d'avance et fut exécuté sans aucun jugement de Tribunal ou de Cour martiale, contrairement à certaines informations parues dans la Presse étrangère.

Ernst cria jusqu'au dernier moment son innocence. Il refusa de se laisser bander les yeux et mourut courageusement, s'écroulant sous la salve d'un peloton de trois officiers des sections spéciales.

On précise de Strasbourg que Ernst s'était marié récemment à Berlin en présence de M. Hitler et de M. Goering et qu'il projetait simplement, dit-on, de se rendre aux Canaries en voyage de noces avec sa jeune femme.

On apprend par ailleurs qu'après son arrestation à Wiesée, près de Munich, sur son refus de se suicider, le capitaine Roehm aurait été transporté à Berlin dans une automobile blindée et exécuté dans les mêmes conditions.

Le capitaine fut enfermé dans une chambre de la Maison-Brune et on lui remit un revolver en l'invitant à se suicider dans les dix minutes.

Ce délai passé, les S. A. firent irruption dans la pièce

Le capitaine Roehm se tenait debout. Il supplia qu'on le traduisît devant un tribunal. Plusieurs balles transpercèrent son corps. Le capitaine Roehm succomba aussitôt.

Le correspondant du *Télegraf* rapporte que le capitaine Roehm avait un traitement de 30.000 marks par mois et qu'il avait amassé une fortune considérable, au moyen de confiscations de biens de citoyens allemands chez lesquels il ordonnait arbitrairement des perquisitions.

L'officier d'ordonnance de Heines a disparu

Breslau, 3 juillet. — La police recherche M. Schmidt, officier d'ordonnance de M. Heines, préfet de police de Breslau et chef des sections d'assaut de Silésie, tué à Munich. M. Schmidt a réussi à s'enfuir en automobile.

Une proclamation du Chancelier

Le chancelier Hitler publie la proclamation suivante :

« Les mesures en vue d'abattre la révolte de Roehm ont été closes le 1er juillet, à une heure du matin. Quiconque commettra de son côté, quelle que soit son intention, un acte de violence, en connexion avec cette action, sera traduit devant les tribunaux réguliers. »

Cette décision marque la volonté de Hitler de considérer les événements du 30 juin comme un épisode entièrement terminé.

La séance d'ouverture du Conseil international des femmes

Au siège de l'Institut international de coopération intellectuelle, rue Montpensier, ont commencé, hier, les travaux du Conseil international des femmes. A la séance d'ouverture, le bureau du Conseil international était composé de la marquise d'Aberdeen, présidente ; Mme Avril de Sainte-Croix ; Frau Betzy Kjelsberg, docteur Olgivie Gordon, docteur Ingegert Palme, princesse Alexandrine Cantacuzène et S.F. Plami Ukova, vice-présidentes ; Mlle Louise C.A. van Eeghen, secrétaire générale ; et Mmes A. Christitch et E. Zellweger, secrétaires de séance.

De son côté, le bureau du conseil des femmes de France était composé de Mmes Avril de Sainte-Croix, présidente d'honneur ; Mme Pichon-Landry, présidente ; Mme Girbal-Gounouilhou, Mégrand-Falcet, comtesse Paul de Pourtalès, Mme Eugène Weil, vice-présidentes ; Mme Chevalier-Marescq, secrétaire générale ; Mme Maurice Bérard, secrétaire générale adjointe, et Mlle Despreéz, trésorière.

Dans la matinée ont commencé les travaux des différentes commissions : paix, lois, suffrage et éducation, migration, hygiène publique, travail féminin.

A la Sorbonne a eu lieu, à 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre, une grande réunion, au cours de laquelle M. Berthod, ministre de l'Education, a rappelé le rôle joué par les femmes de France. M. Henry Bonnet, directeur de l'Institut de coopération intellectuelle, et la marquise d'Aberdeen ont pris également la parole.

Un marinier qui tua son amie d'un coup de fusil est condamné à un an d'emprisonnement par les Assises du Nord

Yanel Edouard Leclercq, âgé de 36 ans, marinier à bord de la péniche « Congo » appartenant à la société « Pollet et Chaussson » qui avait comme amie une dame Marie Thiébaud, avait amarré son bateau dans le bief de la Haute-Deûle, à Auby, le 6 mars dernier, pour y passer la nuit.

Vers la fin de l'après-midi il eut une discussion avec sa compagne qui, à un moment donné, s'empara d'un cadre contenant la photographie de Leclercq et de son ancienne épouse et le jeta sur le pont où il se brisa.

Les reproches de Leclercq eurent le don d'exaspérer Marie Thiébaud qui injuria le marinier. Le soir, vers 19 heures, ce dernier quitta la péniche et se rendit dans un cabaret proche en compagnie d'Oscar Walbrecq, marinier à bord de « La Marne » amarré à côté du « Congo ».

Les deux hommes regagnèrent ensuite chacun leur bateau.

Leclercq qui trouva son amie en état d'ivresse, lui reprocha son attitude au sujet du cadre brisé et de nouvelles injures furent échangées. Soudain, au comble de la colère, Leclercq s'empara d'un fusil allemand qu'il conservait depuis l'armistice et en menaça Marie Thiébaud pour la faire taire. Comme celle-ci, dans son ivresse, hurlait de plus belle, Leclercq tira à bout portant.

La balle fit littéralement éclater le crâne de la victime qui fut retrouvée par les enquêteurs dans un piteux état.

L'accusé n'a pas d'antécédent judiciaire; c'est un travailleur honnête qui, cependant boveit parfois plus que de raison.

A l'audience, il regrette vivement les faits et déclare qu'il a été poussé à bout par l'attitude de sa victime.

M. l'avocat général Bouscquet demande contre Leclercq une peine de réclusion. « Il faut qu'on sache, dit-il, que hors le cas de légitime défense, il est interdit de tuer. »

Me Dubois, du barreau de Douai, demande un verdict d'extrême indulgence en faveur de son client qui a un passé irréprochable.

Le jury, écartant la question d'homicide volontaire, reconnaît Leclercq coupable de détention d'une arme de guerre.

Leclercq est condamné à un an de prison et 100 fr. d'amende.

L'assemblée générale de la Chambre régionale d'agriculture du Nord et de l'Ile-de-France

La seconde journée de l'assemblée générale de la Chambre d'agriculture du Nord et de l'Ile-de-France qui se tient à Lille, a débuté mardi par une réunion qui a eu lieu dans la bibliothèque du Palais de la Bourse, sous la présidence de M. d'Hespel, président de la Chambre régionale et de la Chambre départementale d'agriculture du Nord.

M. Nevin, directeur de l'Office des transports de la première et de la deuxième région économique, traita du nouveau régime des chemins de fer et de la coordination des moyens de transport.

Parlant ensuite de la question de l'électricité, M. Nevin donne connaissance des réductions envisagées par le Syndicat des producteurs et distributeurs d'énergie électrique, à la demande des Travaux publics, pour abaisser à partir de ce mois-ci le prix de l'électricité.

M. Savagner, directeur des Services vétérinaires du Pas-de-Calais, parla de la question des abattoirs industriels et des marchés régionaux du Nord.

M. Rieu, directeur des Services vétérinaires du Nord, fit une intéressante causerie sur le cheval de trait.

On entendit enfin un rapport de M. Bienvitle sur « la véritable politique de production agricole ».

Les congressistes se rendirent ensuite à Cappelle, dont ils visitèrent la station expérimentale et les champs d'expérience et de sélection de semences.

LETTRE DE BRUXELLES

Le 75e anniversaire de l'Association catholique de Bruxelles

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 3 JUILLET 1934.

L'Association Catholique de Bruxelles a fêté, dimanche, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. A constater la vitalité dont elle fait preuve et les hommages qui lui sont arrivés de toutes parts, non seulement du pays, mais de France, de Hollande et du Grand-Duché, cet anniversaire n'est pas une fin. Il est, au contraire, le point de départ d'une nouvelle étape d'action, de défense et de conquête catholiques. Certes, l'avenir n'est à personne. « Sire, l'avenir est à Dieu », disait le poète. Mais le parti catholique belge ne doit pas appréhender les années qui vont suivre. Sans être essentiellement d'Eglise, comme l'Action Catholique, il met la défense de la religion, de la liberté religieuse et des droits des croyants à ne pas être traités en citoyens de deuxième zone, au premier plan de son programme.

Sans imposer à personne un credo confessionnel, le parti catholique a confiance dans l'idée religieuse. Il entend qu'elle soit traitée avec respect. Ce fut d'ailleurs inscrit dans le programme national que l'Association jubilaire vota l'année de sa fondation, en 1859 : « Fidélité à notre foi, à la patrie, à ses institutions. Respect de la liberté pour nous et respect de la liberté des autres. Modération dans la force et dans la tolérance mutuelle. Progrès par l'action du principe chrétien d'où sort et où se retrempe la vraie démocratie. Esprit de fraternité pour tous ceux qui souffrent. Justice distributive pour tous. Egalité de tous dans les charges publiques. »

Tout le parti catholique se retrouve encore dans cette proclamation vieille de soixante-quinze ans. Longtemps, on lui reprocha ce qu'on appelle « l'ultramontanisme ». On l'accusa même de ne point aimer la Constitution, mais de la subir. Une partie de l'opinion catholique sembla, de 1875 à 1879, donner raison à cette supposition. Léon XIII intervint et, le 28 avril 1879, déclara : « Ce serait aller à l'encontre des vues du Saint-Siège que d'attaquer ou de blâmer votre Pacte fondamental. Les catholiques doivent y être soumis sans arrière-pensée. J'espère que cette question est définitivement résolue et que plus un catholique ne la soulèvera. »

Ce fut fini d'une opposition qui n'avait d'ailleurs affecté qu'une minorité. Depuis, plus un catholique n'a soulevé le problème. Au contraire ; même après sa victoire écrasante de 1884, le parti catholique, que l'on disait être « l'intolérance » même, réalisa la parole de son chef, Auguste Beernaert, alors président de l'Association Catholique de Bruxelles : « Nous étonnerons le monde par notre modération. »

Et ce pouvoir de justice et d'entente fut tel que tout esprit non prévenu et qui étudie l'histoire politique de la Belgique depuis 1884, ne peut pas s'empêcher de constater que le parti catholique a souvent poussé la modération jusqu'à la naïveté vis-à-vis de ses adversaires.

L'Association de Bruxelles a joué un rôle de premier plan dans cette politique. Actuellement, elle reste encore une des colonnes du parti catholique belge. Son rôle d'entraîneur et de modèle devient de plus en plus difficile.

La situation est grosse de menaces. L'Association catholique de Bruxelles, qui a beaucoup fait pour réaliser l'entente catholique-libérale au Gouvernement et à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, voit actuellement cette entente menacée par la jeunesse libérale. Elle a d'ailleurs toujours été précaire. En tout cas, le parti catholique ne s'effraye point des difficultés qui le menacent à l'extérieur et à l'intérieur de ses organisations.

Le passé ne l'a pas habitué au sommeil né au « dolce farniente ». Comme le disait M. Fourcade, sénateur des Hautes-Pyrénées, ancien bâtonnier de Paris, à l'Association jubilaire : « Les hommes vivent aujourd'hui sur ce qu'ils n'ont pas réussi à perdre d'un bel héritage : l'idéal chrétien, qui fit la grandeur impérissable du moyen âge, et que les catholiques, plus que quiconque, ont contribué à conserver haut et clair. »

S...

La deuxième journée de l'Ecole normale des dirigeants ouvriers chrétiens

La seconde journée de l'Ecole normale des dirigeants ouvriers chrétiens a eu lieu hier à Lille.

Le premier cours fut donné par M. Lebembre, missionnaire du travail, sur la conception chrétienne du salaire d'après les encycliques pontificales. Avec une grande netteté, il montra que le relèvement du prolétariat réclame le juste salaire.

Après une courte détente, M. l'abbé Deconinck développe son cours sur la conception du syndicalisme d'après les enseignements pontificaux. Léon XIII, dans « Rerum Novarum » et Pie XI dans « Quadragesimo Anno » affirment la légitimité des Associations ouvrières, basée sur le droit naturel. Avec clarté et précision, M. Deconinck expose ensuite les bases du syndicalisme: 1. L'accroissement des biens de l'esprit, du corps et de la fortune; 2. Le perfectionnement moral et religieux; 3. L'organisation de la profession par la Commission mixte.

L'après-midi une réunion eut lieu sous forme de Cercle d'études.

Pour terminer, la journée, M. Albert Cateline, secrétaire général du Syndicat libre des mineurs, fit un magnifique exposé du développement du syndicalisme chrétien dans la région minière.

La journée d'aujourd'hui comportera le programme suivant:

A 9 h., cours par M. l'abbé Féron, de l'A.M.O. sur les problèmes d'ordre familial.

A 14 heures, Cercle d'études sur le cours de M. Féron.

A 16 h. 15, le problème scolaire en France, par M. Henri Simon. Cours spécial destiné aux infirmières visiteuses par M. le chanoine Pierre Tiberghien.

— Les aviateurs Rossi et Codos se sont envolés du terrain de Bièvillé, à bord du « Joseph-Le-Brix », pour Charleroi.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire

(SESSION DE JUIN-JUILLET 1934)

(Suite des admissibilités)

Sont admis à subir les épreuves orales, les candidats dont les noms suivent :

PREMIERE PARTIE. — SERIE A

LE LUNDI 9 JUILLET à 8 heures : Régnier Jérôme, Réquillart Claude, Rigaut François, Robert André, Rouse Arthur, Padern René, Monchy Luce, Michot René, Melaye Pierre, Bres Jean, Renard Emmanuel.

LE LUNDI 9 JUILLET à 14 heures : Samaroq Henri, Spriet Albert, Etienne Noël, Thibeau André, Tiberghien Alexis, Titeca André, Robert Christian, Fouillaude Michel, Perrin André, Pellegrini André.

LE MARDI 10 JUILLET à 8 heures : Schmide Daniel, Martinet Gaston, Maréchal Robert Fernand, Tronquoy Eloi, Vaillant Jacques, Van Aerde Stanley, Vieillard Gaston, Masselot Jacques, Conge Elie, Comyn Pierre, Vanoutryve Jacques.

LE MARDI 10 JUILLET à 14 heures : Patte Marie-Louise, Bic Emilienne, Vervoitte Jean, Mailly Gérard, Lyonneau Michel, Lurson Pierre, Icrot Jules, Louchart Jean, Wauquiez Paul, Wilmot-Roussel Jean, Vouters Jules.

LE MERCREDI 11 JUILLET à 8 heures : Vanecclco Michel, Maurel Yves, Lamy Albert, Laly Louis, Jouan Joseph, Lolivald Marcel, Hugon Bernard, Houilles Jacques, Heppe Maurice, Hauduquet René, Hanus André.

LE MERCREDI 11 JUILLET à 14 heures : Eloy André, Guignot Marie-Henriette, Gournay Michel, Glaude André, Ghienne Jean-Baptiste, Gendrot Pierre, Gallard Jean, Frevin Henri, Fosse Jacques, Duquesnoy Louis, Verzavel Joseph.

LE JEUDI 12 JUILLET à 8 heures: Delahaye Lucien, Degrave Jean-Marie, Decottignies Jean, Leclercq Lucien, Deplus Jacques, Desmyttere Pierre, Demortain Louis, Delobel Jean, Wallerand Maurice, Vienne Jeanne.

LE JEUDI 12 JUILLET à 14 heures : Fosse Charles, Rozoy Marie-François, Waechter Robert, Thomas Robert, Duflot Georges, Duffroy Pierre, Dhuin Jean, Dhocuilly Charles, Devries René, Devarenne Charles.

PREMIÈRE PARTIE. — SÉRIE A'

LE JEUDI 5 JUILLET à 8 heures : Bourdon Suzanne, Makaroff Ludmila-Emilia, Noppe Jean, Olivier Marcel, Parmentier Paul, Perrin Georges, Rombaux Jean-Marie, Roy Bernard, Saugrain Robert, Vandenbesselaer Henri, Billecocq Elisabeth, Martel Emile, Meulenyser Charles, Michaux Pierre, Moritz Marcel, Pannequin Marie, Prouvost Henri, Renouard Geneviève, Richard Suzanne, Troeme Marie-Louise.

LE JEUDI 5 JUILLET à 14 heures : Blaise Geneviève, Baud'Huin Maurice, Delhaye Jeanne, Devois Simone, Leroy Raymond, Lourent Louise, Locquet Jacqueline, Mahene Jean, Marie-Saint-Germain Emile, Mariière Louis, Cronier Edmond, Cronier Gabriel, Grouselle Maurice, Grouselle Paul, Talbot André, Lampin Lucien, Landrieux Jean, Le Disses Georges, Lefebvre François, Lehureau Jean.

LE VENDREDI 6 JUILLET à 8 heures : Gillis Anne-Marie, Gillot Charles, Guislain Geneviève, Hauw Thérèse, Maniquin Julienne, Lacoste Françoise, Laine Carmen, Laine Pierre, Lambrecht Robert, Lamoutier Claude, de Wulf Geneviève, Doose Raymond, Doroste Henri, Duhamel Nelly, Dujardin André, Dussaucy Paul, Faivre Justin, Fontaine Jacques, Foucart Henri, Fremin du Sartel Gérard.

LE VENDREDI 6 JUILLET à 14 heures : Delannoy Alcide, Delasnerie Roger, Declève Jeannine, Delerois Daniel, Delisson Raymond, Delefosse Marie-Louise, Delerue Geneviève, Deram Joseph, Devemy André, Dewint Henri, Bauvois Henri, Briche Maurice, Dague Yvette, Danquigny Bernard, De Baeck Madeleine, Debaerdt Madeleine, de Bettignies Louis, Decottignies Jean, Delabaere André, Delangue Marie, Diligent Anne-Marie.

Le SAMEDI 7 JUILLET, à 8 heures: Bleard Eugène, Bloch Jacques, Bodelet Auguste, Brun Jacqueline, Clarisse Geneviève, Paul Combaux, Cornavin André, Couvillers Marcelle, Cuoaz Pierre, Beckmann Paul, Adouard Jean, Bardou Jacques, Baudet Pierre, Belotte Jacques, Carlier Francis, Carreau Geneviève, Cerf Marie-Jeanne, Chassaing Geneviève, Chatriot Marc, Lamotte Jean.

Le SAMEDI 7 JUILLET, à 14 heures: Albertelli Marie, Andrieu Raymond, Angliards Jean, Arbonaille Pierre, Baggio Pierre, Bébu Françoise, Bertere Françoise, Blau Jeanne, Doucly Jules, Delohen Claude, Adam Georges, Bloncourt Jack, Blottiau Jean, Bordenave Marie-Thérèse, Boure Hermance, Bracq Thérèse, Bramham Marcelle, Brimot Anne-Marie, Canut Charles, Vandermet Adolphe.

Le LUNDI 9 JUILLET, à 8 heures: Bruneau Geneviève dite Ginette, Bygodt André, Cadart Anne-Marie, Cafiers Aleibiade, Caron André, Caron Paulette, Chartier Robert, Rasse Paul, Saurat Harold, Saurat Marguerite, Blanchemanche Pierre, Cassette Josette, Courrière Madeleine, Darras Jacques, Darsy Francois, Daublain François, Dauches Lucette, Decatoire Marcel, Deffromont Hubert, Degorre Raymond.

Le LUNDI 9 JUILLET, à 14 heures: Capra Pierre Degrave Joseph, Dehour Yvette, Deforges Hubert, Deudon Georges, Devienne Jacques, Fabre Régis Georges, Jean, Lefebvre Pierre, Ziegler Albert, Dran Louis, Duchoquet Lucie, Duchaussois André, Dufosses Paul, Dumanoir Pierre, Dumont Gaston, Dupuis Jean, Dury Bernard, Palempin Albert, Portado Jean-Marie.

Le MARDI 10 JUILLET, à 8 heures: Boudoux Charles, Desencios André, Dessery Charles, Garot Robert, Gaudy René Poucher William, Foulon Gisèle, Frechou Aliette, Frison Jacques, Funes Joseph, Dhaene Francine, Dufour Charles, Duputs Magdelaine, Gavart Françoise, Gelade Serge, Gevaudan Alice, Giffo Pierre, Gosse André, Guillain Madeleine, Haffringue Monique.

Le MARDI 10 JUILLET, à 14 heures: Jouanceux Colette, Goffette Jean, Guillaims Raymond, Hassbaert Edith, Henriot Louis, Houdry Raoul, Huart André, Humbert Gustave, Husson Pierre, Jammray Marie-Madeleine, Journeux Jacqueline, Lagrange Gilbert, Larroux Esther, Latz Jean-Marie, Laurent Paul, Leblanc Michel Lebrun André, Leibig Catienne, Lefebvre Michel, LeKieffre Jean.

Le MERCREDI 11 JUILLET, à 8 heures: Lemaire Bérénice, Lemaire Gustave Lemaire Philippe-Eugène, Lépine Yvonne, Lesage André, Lescot Christiane, Levavel Robert, Louliette Michel, Levis Geneviève, Lucas Yves, Macaras Alexandre, Maquart Marguerite, Marty Marcel, Masse Renée, Masson Roger, Mayoux Claude, Mehu Michel, Mont Jean, Moueron Pierre. Van den Bavière René.

Le MERCREDI 11 JUILLET, à 14 heures. Menu Françoise, Micholet Cote Yvonne, Monies Paul, Nedelec Paule. Noiret René. Ovigneur Jacqueline, Paillet Henri Patteyn Jean-Marie, Perard Hippolyte, Pfeiffer Guy, Pitaux Renée, Pouchelle Henri, Pouchelle Roger, Proutheau Jean-Henri. Pruvot Gaston, Pruvost Lucienne, Rambourg Louise, Raupp Jean, Retord Anne-Marie, Riches Georges.

Le JEUDI 12 JUILLET, à 8 heures. Clément Elise, Collignon François, Coisy Léa, Hoestlandt César, Sauvage Jane, Solmutz Camille, Severgrand Roland, Soenen Anne-Marie, Philibert Marcel, Philippe Francis, Ternisien de Boiville Alain, Théron Henri Théry Léon, Thiesset Renée, Roge Edith. Sarradin André.

Le JEUDI 12 JUILLET, à 14 heures: Plane Jean-Xavier, Tison Fernand, Toulouse Jaques, Trancart Odile, Trupin Denise, Vasseur Paulin Viart Mauricette Vidal-Loth Simone, Petit André Léon Petit André-Robert, Waret Olivier, Widehen Geneviève, Wulot Paulette, Yon Jeanne. Yanard Alain.

PREMIERE PARTIE. — SERIE B

LE MERCREDI 4 JUILLET, à 8 heures : Akers Dorothy, Arnold Félix, Bertholet Louis, Bolot Jean, Boulle Robert Cadour Pierre, Carette Albert, Cartes Paul, Champeau Simone, Chevalier René, Quiry Madeleine, Clarisse Raymond, Colgnard Marie-Louise, Crombé Georgette, Cuvelier Léon, Deleroix Louis, Delquine Roger, Demas Roger, Denoehaen Claude, de Saint-Sochan Jean.

LE MERCREDI 4 JUILLET, à 14 heures : Dubouzet Jean, Fièvet Renée, Flament Marie-Andrée, Sanchez Joseph, Vasbeuve Marcel, Hanedouche André, Herveaux Renée, Herbon Paul, Lefrance Hubert, Leuvin André Lesot Emile, Liénard Denise, Leuf Pierre Vasseur Omer, Marie Léon, Massinon Abel, Matou Joseph, Miesiaen Charles, Nogel René, Guillot Marie-Louise.

LE JEUDI 5 JUILLET, à 8 heures : Cléréien Augustin, Richard André, Rivoc Yvonne, Solomé Jules, Fostier Anne-Marie, Sprenger Henri, Théry Marcelle, Thierry René, Torrès Ange, Vallet Jean-Marie, Vandewoutie Paul, Desquelles Marcelle, Maréchal Simone, Vercoutre Claude, Verstraete Michel, Vieilledent Anne-Marie, Weber, Jean-Raphaël, Algieri Pierre, Anquez Emile, Becave Pierre.

LE JEUDI 5 JUILLET, à 14 heures : Bailleul Roger, Del Georges, Barbaut Léonce, Bertrand Léon, Bétremieux René, Bonnin Geneviève, Boquet Roger, Dopeval André, Buissoret Maurice, Calcoy André, Julier Paule, Chasmont René, Coste Raymond, Cuvelette Hélène, Darcourt Jean, Delcourt Julienne, Delaplace Mauricette, Delporte Jean, Dodé Geneviève, Dromain Germaine.

LE VENDREDI 6 JUILLET, à 8 heures : Dunet Yves, Dullieux Marie-Claude, Duvel André, Flament Daniel, Gabriel André, Gardin André, Gaudefroy Charles, Girert Ginette, Gorce Suzanne, Gavin Gilberte, Guillaume Louise, Hagnère Henri, Hardy Hubert, Henry Pierre, Herbement Maurice, Hiesse Jean, Hobert Cyrille, Hureaux Georges.

LE VENDREDI 6 JUILLET, à 14 heures : Ide Bernard, Dejardin Philippe, Jacquet Marcelle, Lancelot René, Laurent Aimé, Lecat Paul, Lecomte Marcelle, Lefèvre Pierre, Leporcq Simone, Le Bris Jean-Louis, Leroy Madeleine, Magnier Henri, Maillet Marcel, Mériau Jean, Petit Roger, Sorel Jean, Tison Pierre-Marie, Trth Colette.

Le SAMEDI 7 JUILLET, à 8 heures: Hopson Frank, Larot Pierre, Marquay Pierre, Pannetier Germaine, Pernaut, Paule-Jeanne, Pillon Paulette, Poignet Michel, Remond Antoine, Triquet Robert, Corre Pierre, Viaud Marie-Josette, Waldorff Roger, Willot Jean, Moreau Louis, Meulardé Gérard, Perot Fernande, Wastiaux Jean.

FACULTÉ DES LETTRES

Série Philosophie

Oral le MERCREDI 4 JUILLET, à 14 heures: Biesse Pierre, Buitelle Julien.

Oral le MARDI 10 JUILLET, à 14 heures: Perilleux Paulette.

DEUXIEME PARTIE

SÉRIE PHILOSOPHIE

LE VENDREDI 6 JUILLET, à 8 heures: Madeleine Burck, Marie-Antoinette Brasme, René Boutry, Vincent Boutouiller, Jeanne Bourniquel, Madeleine Boulenger, Julie Boulenge, André Bonnaire, Roger Bogaert, Joseph Bodele, Robert Blondel, André Gérard, Léonce Germay, Julien Gouriou, Jacques Grégoire, Odette Grodée, Jacqueline Hannoyer, Jules Hennebelle, Emile Hennaguet, Hélène Ernstein, Jean Erouart, Gabriel Desmoner, André Deswarte, Louis Deswarte, Eugène Dehape, Paul Devaux, Henri Dewaele, Raymond D'Halluin, Elvire Douay, Paul Vuillemot.

LE VENDREDI 6 JUILLET, à 14 heures: Mlle Andrée Duez, Emile Abraham, Edmond Alexandre, Albert Allaire, Pierre Auclair, Pierre Baeckeroot, Claude Bastien, Renée Bastien, France Bellier, Gabriel Berthold, Hélène Benoit, Maurice Berton, Odette Billet, André Billy, Albert Binet, Jean-Marie Binot, Clotilde Biot, Aimé Boclet, Jeanne Boniface, Armond Bonnefoy, Pierre Couallier, René Cuvelier, Albert Copin, Jean Colette, Christian Cave, Françoise Caullies, Roger Canens, Théodore Carlier, Jeanne Capelle, Roger Cainne.

LE SAMEDI 7 JUILLET, à 8 heures: Lucien Bouvert, Jean Boudry, Joseph Bouffiers, Sim